



Elaborer une stratégie bas carbone dans son entreprise

En réponse aux nouvelles réglementations, à la pression des investisseurs et à la demande des clients, assurer un avenir « net zéro émissions » est devenu une priorité absolue pour les entreprises.

En conséquence, les chefs d'entreprise révisent, élargissent et accélèrent leurs stratégies existantes de gestion du carbone.



Durée

3.50 Heures

0.5 Jour

Référence

STD-ENVSBC



Pré Requis

Aucun



Public Concerné

Directeur de site, Chef de service, Manager, Pilote de processus, Responsable QSSE, Achat, Maintenance, Production, Ressources Humaines ...

Objectifs :

- Comprendre l'architecture et le fonctionnement d'une stratégie bas carbone,
- Orchestrer une démarche de transition bas carbone.

Contenu

Qu'est-ce que la Responsabilité Sociétale des Entreprises ?

- Développement Durable, retour sur l'historique d'un concept ancien
- Contexte et enjeux d'actualité
 - RPS et QVT
 - Changement climatique
 - Erosion de la biodiversité
 - Les limites planétaires
 - De quoi parle-t-on ?
- Focus sur les principales exigences réglementaires en matière de RSE

Pourquoi mettre en place une stratégie bas carbone ?

- Contexte climatique
- Contexte réglementaire
 - BEGES, Audits énergétiques, Décret Tertiaire, ...
 - PNAQ, RED II, la gestion des crédits carbone, ...
 - loi climat et résilience, neutralité carbone, ...
- Contexte énergétique et économique.

Comment mettre en œuvre une stratégie bas carbone ?

- Un peu de vocabulaire : Bilan GES, Bilan Carbone®, GHG Protocol, empreinte carbone...
- Etape 1 : calculer son empreinte carbone
- Etape 2 : définir un objectif et affiner la stratégie
 - Stratégie Nationale Bas Carbone
 - ACT®
 - SBTi, ...
- Etape 3 : Construire le plan de transition (séquence éviter – réduire – compenser)
 - Eviter : La tonne de CO2e la moins chère est celle qui n'est pas émise en premier lieu
 - Réduire : Il suffit parfois de peu pour moins de d'émissions de GES
- Exemples d'action à mettre en œuvre
 - Compenser : Les émissions de GES ne sont pas totalement évitables
- Etape 4 : Piloter le plan de transition et permettre l'amélioration continue

Qualification Intervenant (e)(s)

Conseiller en environnement



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Moyens pédagogiques

Alternance de théorie et d'exercices
d'application.

Modalités d'évaluation

Aucune